

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00895 Numéro SIREN : 420 397 440 Nom ou dénomination : AL'EPIAISON

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002196

A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022

Exercice clos le 30 septembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :

Le compte de résultat affiche un total produits de 771 528 € et un total charges de 776 127 €, dégageant un résultat de -4 599 €.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2021, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

CF PF

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er octobre 2021 sont les suivants :

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 763 210 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 8 258 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 216 914 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 94 252 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4 427 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 414 582 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 36 230 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 6.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 654 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 452 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 775 511 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -4 043 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -216 euros, il s'établit à -4 260 euros.

Après prise en compte :

RF
CF

- du résultat exceptionnel de -340 euros,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021 se solde par une perte de -4 599,27 euros.

Au 30 septembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 395 150 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -4 599,27 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2021 de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-4 599,27 euros
Au compte "report à nouveau"	-4 599,27 euros
S'élevant ainsi à -4 599,27 euros	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 140 354,07 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

cf PF

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à BANDOL
Le 31 mars 2022

Patricia FREYERMUTH
Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patricia Freyermuth', written over a horizontal line.

Christophe FREYERMUTH
Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christophe Freyermuth', written over a horizontal line.

A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

RAPPORT SPECIAL DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons que l'exécution des conventions décrites ci-après, approuvées par la collectivité des associés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice écoulé :

- Convention conclue avec M. Christophe FREYERMUTH, gérant.

La rémunération versée à Mr Christophe FREYERMUTH pour son mandat de co-gérant s'est élevée à 99 000 euros au titre de l'exercice écoulé. Les charges sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération, se sont élevées à 40 560 euros. Elles ont été intégralement supportées par la société.

- Poursuite des contrats "Madelin" Retraite, Santé et Prévoyance conclu au profit de Mr Christophe FREYERMUTH auprès de La Mondiale :

- Retraite : 11 682.60 €

- Prévoyance : 4 758.99 €

PK
CK

- Poursuite du contrat de location conclu entre la société et Mr Christophe FREYERMUTH pour les locaux à usage de bureaux et pour un montant de 3 658.80 € au titre de l'exercice écoulé.

- Convention conclue avec Mme Patricia FREYERMUTH, gérante.

La rémunération versée à Mme Patricia FREYERMUTH pour son mandat de co-gérante, s'est élevée à 78 500 euros au titre de l'exercice écoulé. Les charges sociales obligatoires et facultatives afférente à cette rémunération se sont élevées à 31 508 euros et ont été intégralement supportées par la société.

- Poursuite des contrats "Madelin" Retraite et Prévoyance conclu au profit de Mme Patricia FREYERMUTH auprès de La Mondiale pour un montant de :

- Retraite : 5 594.52 €

- Prévoyance : 513.60 €

Fait à BANDOL

Le 31 mars 2022

Patricia FREYERMUTH
Gérante

Christophe FREYERMUTH
Gérant



A L'EPIAISON
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 260 Route de Marseille RN 559
83150 BANDOL
420397440 RCS TOULON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2021 s'élevant à -4 599,27 euros de la manière suivante :

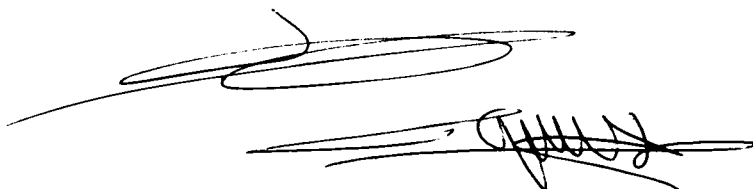
Perte de l'exercice :	-4 599,27 euros
Au compte "report à nouveau"	-4 599,27 euros
S'élevant ainsi à -4 599,27 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 375 voix ayant voté pour.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise		SARL A L'EPIAISON		260 Route de Marseille		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		RN 559		83150 BANDOL				
SIRET		4 2 0 3 9 7 4 4 0 0 0 0 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092021		30092020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	12 196	012		12 196	12 196	
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	178 483	030	134 155	44 329	38 839	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 439	042		2 439	2 439	
	Total I (5)	044	193 118	048	134 155	58 964	53 474	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 894	052		6 894	5 899
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	6 633	070		6 633	12 940	
		072	562	074		562	1 652	
	Valeurs mobilières de placement	080	190 246	082		190 246	190 186	
	Disponibilités	084	130 272	086		130 272	42 644	
	Charges constatées d'avance *	092	1 579	094		1 579	1 837	
	Total II	096	336 186	098		336 186	254 657	
	Total général (I + II)	110	529 304	112	134 155	395 150	308 131	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000		8 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		800		800		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	136 153		96 437			
	Report à nouveau	134			(7 269)			
	Résultat de l'exercice	136	(4 599)		46 973			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	140 354		143 953				
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	24 831		16 173			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	16 812		24 079			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	213 153		122 926			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	254 796		163 178				
Total général (I + II + III)	180	395 150		308 131				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 439	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	16 126		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	14 144		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

[Signature] certifié conforme *[Signature]*

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPIAISON										Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	12 196	402		404		406	12 196												
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	88 909	432		434		436	88 909												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	23 966	442		444		446	23 966												
	Installations générales agencements divers	450	51 966	452		454	1 503	456	50 463												
	Matériel de transport	460	129	462	14 144	464		466	14 273												
	Autres immobilisations corporelles	470	873	472		474		476	873												
Immobilisations financières		480	2 439	482		484		486	2 439												
TOTAL		490	180 477	492	14 144	494	1 503	496	193 118												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	85 476	522	512	524		526	85 988												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	18 029	532	1 915	534		536	19 944												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	22 497	542	4 803	544	1 503	546	25 798												
	Matériel de transport	550	129	552	1 424	554		556	1 553												
	Autres immobilisations corporelles	560	873	562		564		566	873												
TOTAL		570	127 003	572	8 654	574	1 503	576	134 155												
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	1 503	1 503																			
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	1 503	580	1 503	582	584	586	588													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations		590													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPIAISON						Néant ☐			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
	Dotations		Reprises								
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Terrains	710		715		2						
Constructions	720		725		3						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5						
Matériel de transport	750		755		6						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7						
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780			
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nbr d'opérations sur l'exercice	982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996					
Déficits imputés		983									
Déficits reportables		984									
Déficits de l'exercice		860								301	
Total des déficits restant à reporter		870								301	
IV DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326					
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	44 904		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	28 074		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SARL A L'EPIAISON		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 30092021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	6	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	763 210	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	8 247	
TOTAL 1	106	771 457	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	11	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	1 950	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1 960	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	242 584	
Variation négative des stocks	145	454	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	26 326	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	331	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	452	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	270 147	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	503 270
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	503 270
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	771 457	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

 (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET 4 2 0 3 9 7 4 4 0 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPIAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	125
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	375

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination DAS

N° SIREN (si société établie en France) 410004105 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125

Adresse : N° Voie IMM LE CELEMI - QUARTIER PRE DE PAQUES

Code postal 83170 Commune BRIGNOLES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique FREYERMUTH Prénom(s) CHRISTOPHE

Nom marital % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 375

Naissance : Date 01071963 N° département 92 Commune MEUDON Pays FRANCE

Adresse : N° 197 Voie CHEMIN DE L AUDIARDE

Code postal 83740 Commune LA CADIERE D AZUR Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

2	1
---	---

 (1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 1

N° SIRET 4 2 0 3 9 7 4 4 0 0 0 0 1 7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPIAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	125
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	375

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|1

N° SIRET 4|2|0|3|9|7|4|4|0|0|0|0|1|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A L'EPIAISON

ADRESSE (voie) 260 Route de Marseille RN 559

CODE POSTAL 83150 VILLE BANDOL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **395 150** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **771 528** euros et un total **charges** de **776 127** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 599** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	12 196					12 196
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 196					12 196

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	88 909				88 909	
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 966				23 966	
	Instal., agencement, aménagement divers	51 966			1 503	50 463	
	Matériel de transport	129		14 144		14 273	
	Matériel de bureau, mobilier	873				873	
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 842		14 144		1 503	178 483

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 439					2 439
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 439					2 439

TOTAL	180 477		14 144		1 503	193 118
--------------	----------------	--	---------------	--	--------------	----------------

Amortissements

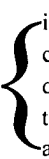
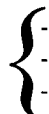
Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	85 476	512		85 988
	Instal technique, matériel outillage industriels	18 029	1 915		19 944
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	22 497	4 803	1 503	25 798
	Matériel de transport	129	1 424		1 553
	Matériel de bureau, mobilier	873			873
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		127 003	8 654	1 503	134 155
TOTAL		127 003	8 654	1 503	134 155

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations  - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises  - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 439	2 439	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 633	6 633	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	553	553	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8	8	
	Charges constatées d'avances	1 579	1 579	
TOTAL DES CREANCES		11 213	11 213	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	141	141		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	24 690	8 564	16 126	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 812	16 812		
	Personnel et comptes rattachés	137 806	137 806		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 993	29 993		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 906	5 906		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 361	2 361		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	28 816	28 816		
	Autres dettes	8 271	8 271		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		254 796	238 670	16 126	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		14 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 359			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		28 816			

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 579	1 579
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 579

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Charges à payer		170 043
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		178
<i>INTERETS COURUS / EMPRUNT</i>	<i>24</i>	
<i>ASS COURUES NON ECHUES</i>	<i>13</i>	
<i>BANQUE INTERETS COURUS</i>	<i>141</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		878
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>878</i>	
Dettes fiscales et sociales		160 717
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>11 247</i>	
<i>AUTRES CH DE PERS.A PAYER</i>	<i>126 559</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES</i>	<i>2 547</i>	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>18 157</i>	
<i>Charges fiscales sur C.P.</i>	<i>139</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>1 694</i>	
<i>TVS. à payer</i>	<i>374</i>	
Autres dettes		8 271
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>8 271</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Total des Produits à recevoir		8
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	8	8